

Accord aérien entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et M. R. von Keller, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne ont signé le 26 mars un nouvel accord sur les services aériens entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada. Cet accord a été approuvé le 8 mars par le Cabinet.

En vertu de cet accord, le transporteur allemand désigné pourra, à partir de n'importe quel point ou points sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, desservir des points intermédiaires en Europe, Montréal et Toronto au Canada, et des points au-delà, (sans avoir le droit d'embarquer de nouveaux passagers au Canada.)

Air Canada, à partir de tout point en territoire canadien, pourra desservir des points intermédiaires en Europe, Francfort et un ou deux points supplémentaires sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne qui seront désignés par le Canada. Air Canada aura aussi des droits en égard au transport de passagers voyageant à des points au-delà de la République fédérale d'Allemagne.

Ce nouvel accord, en augmentant le nombre de points desservis au Canada et dans la République fédérale d'Allemagne permet d'améliorer le service au public voyageur ainsi que le transport des marchandises. C'est un autre pas dans le resserrement des relations cordiales qui existent déjà entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne.

Le rapport annuel de Bell Canada

Le rapport annuel que Bell Canada a fait parvenir à ses 240,000 actionnaires établit à \$4.12 le bénéfice par action ordinaire de la compagnie.

Le président du conseil d'administration de Bell Canada, M. R.C. Scrivener, y déclare qu'au cours de 1972, le nombre d'abonnés de la compagnie, le volume des appels locaux et interurbains, les revenus d'exploitation et le bénéfice par action ont atteint de nouveaux sommets. Selon ses propres termes, "une activité économique soutenue s'est traduite par un accroissement de la demande de services et par une augmentation sans précédent des

dépenses d'exploitation et des investissements."

À la fin de 1972, Bell Canada comptait plus 6,742,000 téléphones, soit un gain net de 447,000 appareils au cours de l'année. "La mobilité des abonnés est telle, explique M. Scrivener, que la compagnie doit installer quatre appareils pour en compter un de plus au total."

Le nombre de communications acheminées par Bell Canada en 1972 a été de 14.8 milliards, soit en moyenne plus de 40 millions de communications par jour. Le trafic interurbain, qui a été de 351 millions de communications, s'est accru de 15.2 p. cent et représente 41.3 p. cent des revenus d'exploitation de l'année.

Un nouveau programme de promotion, le Mois-prime, grâce auquel les abonnés du service de résidence de la compagnie ont pu bénéficier de servi-

ces complémentaires sans payer de frais d'installation, a permis à Bell Canada d'ajouter environ 92,000 téléphones à son réseau.

En 1972, la compagnie a investi au total 508 millions de dollars pour assurer le service aux abonnés qui ont changé d'adresse, pour remplacer l'équipement et le matériel endommagés ou usés, pour améliorer le service et pour accroître ses installations de façon à satisfaire aux exigences futures des usagers.

Au nombre des réalisations marquantes de 1972, M. Scrivener souligne le lancement par Bell Canada et les autres compagnies membres du Réseau téléphonique transcanadien d'un programme de promotion des communications informatiques devant leur assurer le premier rang au Canada dans ce domaine en évolution rapide qu'est la téléinformatique.



Marche commémorative "Lester B. Pearson".

Pour la septième année consécutive, des milliers de Canadiens participeront aux Rallées Tiers-Monde qui auront lieu dans tout le Canada, au début de mai, pour manifester l'intérêt qu'ils portent au développement international. Sur la photo on voit la Marche pour les millions qui a eu lieu l'an

dernier à Ottawa et qui fut ouverte par le gouverneur général M. R. Michener (au centre) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp (à droite). Dorénavant cet événement s'appellera la Marche commémorative "Lester B. Pearson".

Photo courtoisie ACDI